

**REUNION DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)
DU BASSIN ANNECIEN**

Comité Syndical du SCoT du bassin annécien

Mercredi 15 mai 2024

17 h 00 – Mairie déléguée de Seynod

Conformément à la législation en vigueur, toutes les pièces annexes afférentes aux dossiers du Conseil Syndical du SCOT du bassin annécien peuvent être consultées par tous les Conseillers Syndicaux qui le souhaitent, dans les bureaux du Syndicat, aux jours et heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30)

Délibérations

1. Approbation du Procès-verbal du comité du 18 mars 2024
2. Mise en place du compte financier unique pour les comptes de l'exercice comptable 2024 et suivants
3. Convention d'appui opérationnel avec le CEREMA et l'ANCT
4. Adhésion au CEREMA
5. Modification n°3 du PLU de Pringy
6. Modification n°1 du PLU de Groisy
7. Modification n°3 du PLU de La Balme-de-Sillingy
8. Modification n°1 du PLU d'Epagny Metz-Tessy (secteur Metz-Tessy)
9. Modification n°2 du PLU de Thorens-Glières

Anncy-le-Vieux,

Le 30 avril 2024



Le Président



Antoine de MENTHON